



Politique de développement durable

Ziptrek Écotours Tremblant

1. Objet

Ziptrek Écotours Tremblant adopte la présente politique de développement durable afin d'ancrer ses engagements environnementaux, sociaux et économiques dans toutes ses activités. Cette politique vise à assurer que ses pratiques quotidiennes contribuent à un tourisme éco responsable, à la protection de la biodiversité, à la promotion des savoirs autochtones et à la construction d'une société équitable et résiliente face aux enjeux climatiques et sociaux.

À travers cette politique, Ziptrek affirme sa volonté de jouer un rôle actif dans la transition écologique, la réconciliation avec les peuples autochtones, ainsi que dans le développement d'un tourisme durable qui valorise et respecte les territoires, les cultures et les communautés locales.

2. Définitions

Développement durable : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, intégrant les dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique.

Écotourisme : Une forme de tourisme responsable en milieu naturel, qui favorise la conservation de l'environnement, le respect des cultures locales, et le bien-être des populations.

Réconciliation : Processus continu de reconnaissance, réparation et collaboration visant à restaurer des relations justes et respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones.

Biodiversité : La diversité des formes de vie dans un milieu donné, incluant la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes.

Équité intergénérationnelle : Principe selon lequel les décisions présentes ne doivent pas compromettre les ressources ni la qualité de vie des générations futures.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à :

- L'ensemble des opérations, activités et services proposés par Ziptrek Écotours Tremblant.
- Tous les employés, fournisseurs, partenaires et visiteurs.
- La communication interne et externe, y compris le marketing, la formation et les relations communautaires.



4. Principes directeurs

Ziptrek Tremblant s'engage à respecter et promouvoir les principes suivants :

Prévention : Anticiper et réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la société.

Responsabilité sociale et écologique : Intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans toutes les décisions.

Protection et restauration de la biodiversité : Contribuer activement à la conservation des habitats naturels et des espèces.

Éducation et sensibilisation : Favoriser l'accès à l'information et la compréhension des enjeux liés au développement durable.

Réduction à la source : Diminuer la consommation de ressources, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre.

Participation et collaboration : Encourager l'implication des communautés locales, des peuples autochtones et des parties prenantes.

Équité : Assurer l'inclusion, le respect des droits humains et la justice sociale.

Innovation : Encourager des solutions novatrices pour renforcer la durabilité.

5. Orientations stratégiques

Ziptrek Tremblant s'engage à :

5.1 Réduction de l'empreinte écologique

Minimiser les consommations énergétiques et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables.
Réduire, trier et valoriser les déchets produits dans toutes les activités.
Encourager les modes de transport doux et collectifs pour les employés et visiteurs.

5.2 Promotion de l'éducation environnementale et culturelle

Intégrer des contenus éducatifs liés à l'écologie, la biodiversité et les savoirs autochtones dans les visites guidées.
Développer des outils pédagogiques innovants.
Collaborer avec des écoles et organismes éducatifs pour diffuser des bonnes pratiques.

5.3 Renforcement des relations avec les communautés autochtones

Favoriser la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones locales dans les activités.
Soutenir des partenariats authentiques, basés sur le respect, la réciprocité et la co-construction.
Participer à des initiatives de réconciliation et à la promotion des droits des Premières Nations.



5.4 Soutien à un tourisme responsable et équitable

Respecter et préserver les écosystèmes et les sites naturels fréquentés.
Encourager des comportements responsables chez les visiteurs par la sensibilisation et la réglementation.
Favoriser l'achat local et éthique dans les approvisionnements.
Veiller au bien-être et à la sécurité des employés, visiteurs et partenaires.

5.5 Mobilisation et formation du personnel

Sensibiliser et former l'ensemble du personnel aux enjeux et pratiques durables.
Valoriser l'engagement des employés à travers des initiatives collectives.
Intégrer des critères de durabilité dans les processus de recrutement, d'évaluation et de développement professionnel.

6. Mise en œuvre et suivi

Pour garantir l'efficacité de cette politique, Ziptrek Tremblant s'engage à :

- 6.1 Élaborer un *Plan d'action annuel en développement durable* intégrant des objectifs mesurables, des échéances et des indicateurs de performance (ex. réduction des émissions, volume de déchets recyclés, satisfaction des partenaires autochtones).
- 6.2 Mettre en place un système de suivi, d'évaluation et de communication des résultats auprès des parties prenantes.
- 6.3 Réviser régulièrement la politique, en intégrant les retours d'expérience, les avancées scientifiques et les évolutions réglementaires.
- 6.4 Encourager l'innovation par l'adoption de nouvelles technologies et pratiques écoresponsables.

7. Rôles et responsabilités

Direction Générale :

Veiller à l'intégration de la politique dans la stratégie globale de l'entreprise.
Allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre.

Responsable développement durable (DD) :

Coordonner les actions, assurer le suivi des indicateurs et des objectifs.
Organiser la formation du personnel et la sensibilisation des visiteurs.
Faciliter la collaboration avec les partenaires locaux et autochtones.

Équipe opérationnelle :

Appliquer les pratiques durables dans leurs activités quotidiennes.
Participer à la collecte des données et au suivi des résultats.

Partenaires et fournisseurs :

Adopter et respecter des pratiques compatibles avec cette politique.



Collaborer activement à la mise en œuvre des projets durables communs.

Visiteurs :

Être informés et encouragés à adopter des comportements respectueux de l'environnement et des cultures.

8. Communication et sensibilisation

Ziptrek Tremblant s'engage à :

Informers clairement ses clients et partenaires sur ses engagements et actions en développement durable.

Promouvoir ses initiatives via ses plateformes de communication (site web, réseaux sociaux, supports promotionnels).

Organiser des événements et activités de sensibilisation ouverts aux communautés.

9. Entrée en vigueur et révision

Cette politique entre en vigueur le **15 juin 2025**. Elle fera l'objet d'une révision systématique tous les deux ans, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de s'adapter aux évolutions des connaissances, des pratiques et des attentes des parties prenantes.

Ziptrek Écotours Tremblant s'engage ainsi à faire du développement durable une priorité transversale, pour contribuer activement à un avenir respectueux de la nature et des peuples qui en sont les gardiens.